



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LP120002234

Dénomination nationale : Hôtellerie et tourisme

Spécialité : Concepteur et accompagnateur en écotourisme, accueil, gestion touristique

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2002, cette licence est portée par l'UFR « Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services » (ITBS), en partenariat *via* une convention avec le centre permanent d'initiatives à l'environnement (CPIE). Elle se déroule sur le campus de Saumur. Les métiers visés relèvent de la conception, de l'accompagnement de services en écotourisme dans des entreprises ou organisations en liens avec les filières tourisme, environnement et développement durable.

L'acquisition d'une double compétence « gestion-conception » et « accompagnement » correspond à la prise en compte d'emplois échappant ainsi à la saisonnalité. Formation originale sur ce créneau, son attractivité est forte (150 à 200 candidatures pour 35 places), le projet professionnel et la motivation des candidats étant les principaux critères de sélection, l'équipe pédagogique ayant fait le choix de faire passer un entretien à un grand nombre de candidats. De ce fait, le recrutement, étendu au niveau national, est diversifié même si il est dominé par les étudiants provenant de BTS. Si la formation accueille un contingent notable de stagiaires de formation continue, elle n'est pas ouverte en formation par alternance.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	35
Taux de réussite	97 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	15 % - 25 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	85 % - 90 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	41 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	55 % à 90 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Si cette licence professionnelle présente un bilan très favorable, il convient néanmoins de garder une extrême vigilance sur l'insertion professionnelle des diplômés. Bien positionnée, cette formation a bien répondu à l'actualité, voire à une mode, et ses concepteurs universitaires et professionnels ont été pionniers en la matière. Comme le souligne le dossier, cette formation originale, la seule de ce type en France, lui assure à la fois une très bonne attractivité sur le plan national, et jusqu'ici, une bonne insertion professionnelle de ses diplômés.



Néanmoins, il faut s'interroger sur la baisse du taux d'insertion, et corrélativement sur l'augmentation des poursuites d'études. En effet, la concurrence est forte avec les titulaires de certains masters occupant, souvent par défaut, les emplois de techniciens ou de responsables de petites structures. Il ne faut pas non plus négliger la concurrence des diplômés d'écoles privées et des diplômés de diverses licences scientifiques avec des parcours professionnalisants. Il convient aussi de prendre en compte l'existence des licences professionnelles du domaine « Sciences et techniques des activités physiques et sportives » (STAPS) qui, quoique généralement plus spécialisées, ont su néanmoins développer d'efficaces liens avec les CPIE. De plus, les structures susceptibles d'accueillir ces futurs professionnels sont souvent de petite taille, associatives et dépendantes des budgets de collectivités territoriales ou de l'Etat ; ce qui les rend fragiles dans le cadre des réorganisations territoriales et de la réforme des politiques publiques. Enfin, les professionnels du secteur sont très souvent jeunes ; ce qui limite les perspectives de renouvellement des équipes.

Si l'équipe pédagogique et le comité de pilotage au niveau de l'ITBS, ont une bonne vision de la situation (le maintien de l'effectif à trente-cinq et le développement de la formation continue *via* la validation des acquis professionnels ou de l'expérience (VAP/VAE) en sont une preuve), le suivi des diplômés est à renforcer pour permettre une forte réactivité, afin de définir annuellement la capacité d'accueil de la formation.

La complémentarité entre le monde professionnel et l'université est à la fois intense et équilibrée. Les professionnels sont bien présents à tous les niveaux de formation, et on perçoit bien l'importance des liens tissés dans la durée, liens dont bénéficient indubitablement les étudiants.

Le dossier soumis à l'évaluation est à la fois clair, complet et assez bien structuré, et la démarche réflexive est bien présente, l'équipe pédagogique sachant s'interroger sur ses pratiques et ses résultats. On pourrait lui suggérer de développer la dimension « Commercialisation » et la formation à l'e-tourisme en pleine expansion.

La fiche d'auto-évaluation est précise et sincère. Il aurait été cependant apprécié de connaître les modalités de sa production et de son éventuelle utilisation.

- Points forts :
 - L'originalité de la formation et son équilibre.
 - La qualité et l'intensité des partenariats professionnels.
 - Une insertion professionnelle très satisfaisante.

- Points faibles :
 - Une tendance croissante à la poursuite d'études.
 - La dimension « Commercialisation » est relativement peu présente (e-tourisme).

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire de s'interroger chaque année sur l'insertion professionnelle réelle et durable des étudiants (contrat de travail en CDD et CDI) avant de fixer le nombre d'admissibles. La licence professionnelle ayant été conçue en 2002, il pourrait être intéressant de reconstituer les parcours professionnels d'anciens étudiants des premières promotions ; ce qui permettrait d'apporter de nouveaux éclairages permettant ainsi de maintenir la qualité de cette bonne formation.